

Engagement du personnel : jurassiens privilégiés ?

Plusieurs interventions parlementaires relatives à la politique d'engagement du personnel de l'état ont été déposées ces derniers mois. Certaines avaient comme objectif de privilégier l'engagement de personnel jurassien dans l'administration, voire dans les entreprises publiques, parapubliques ou subventionnées (notamment initiative no 31, question écrite no 2682, motion no 1118). Pourtant, il semble que cela ne soit pas toujours le cas.

Afin de faire le point sur la situation, nous remercions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes.

- Au moment de leur engagement au sein de l'administration cantonale, combien de personnes n'étaient pas domiciliées dans le canton du Jura ? Combien étaient domiciliées à l'étranger ?
- Combien de personnes ne sont actuellement pas domiciliées dans le canton du Jura ? Combien de personnes habitent en France ?
- Dans quel service travaillent-elles ?
- Y avait-il des candidats jurassiens qui répondaient aux exigences du poste ?
- Combien de personnes travaillant dans les entreprises publiques, parapubliques ou subventionnées ne sont pas domiciliées dans le canton du Jura ? Merci de mentionner le secteur d'activité.

Delémont, le 24 février 2016

Chapuisat
Boissac
Grandin
U. Z. Schwan
Yves Gigon
Groupe PDC-JDC
Chapuisat